

Engagements individuels de SUEZ dans act4nature international

Qui sommes-nous?

Depuis plus de 160 ans, **SUEZ** apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, **face à des défis environnementaux grandissants**. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des **services d'eau et de déchets**, par des solutions résilientes et innovantes.

Présent **dans 40 pays** avec **40.000 collaborateurs**, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

En 2023, SUEZ a fourni de l'**eau potable à 57 millions de personnes** dans le monde et des services **d'assainissement** à plus de **36 millions de personnes**. Le Groupe a produit **7,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées**.

Analyse de matérialité

Dans le cadre du **déploiement de la CSRD**, une **analyse de double-matérialité** a été effectuée durant l'été 2023. Cette dernière sera publiée dans la prochaine Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF). Ses résultats démontrent que la protection de la biodiversité est un enjeu significatif pour SUEZ. Les « incidences sur les questions de durabilité » (« sustainability matters ») suivantes ont été mentionnées [par ordre croissant de matérialité] :

- « Resources outflows related to products and services »
- « Resources inflows including resource use »
- « Waste »
- « Water »
- « Pollution of water »
- « Marine resources »
- « Pollution of air »
- « Pollution of soils »
- « Microplastics »
- « Impacts on the state of species, biodiversity losses, and on condition of ecosystems »
- « Impacts and dependencies on ecosystems services »

Une nouvelle feuille de route développement durable 2023-2027 pour le Groupe SUEZ

SUEZ s'est engagé en janvier 2023 dans une feuille de route transverse, avec les mêmes niveaux d'ambition en termes de changement climatique, protection de la biodiversité, préservation des ressources et RSE. Débutant en 2023, avec des objectifs en 2027 et en 2030, cette **stratégie pragmatique** a pour but d'accélérer la transition développement durable de SUEZ. Cette dernière **s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe** et fait écho à sa **raison d'être**.

Dans ce cadre, SUEZ a ainsi pris 9 nouveaux engagements et indicateurs associés pour mieux protéger les ressources et la biodiversité basés sur les dernières connaissances scientifiques disponibles. Ces derniers sont rassemblés dans les axes présentés ci-dessous :

- Réduire les pressions sur la biodiversité
- Développer nos capacités pour régénérer les milieux naturels

Ainsi, la stratégie de SUEZ intègre et prend en considération les impacts et les contributions du Groupe à la biodiversité. Celle-ci est également au cœur des services rendus aux clients du Groupe.

En retour, en tant qu'entreprise de services en gestion de l'eau et des déchets, les activités de SUEZ dépendent de :

- la **qualité des écosystèmes aquatiques et terrestres**,
- la **préservation des ressources naturelles**.

La réalisation de notre analyse de matérialité ainsi que notre nouvelle feuille de route développement durable 2023-2027 nous permettent d'être respectivement éligibles au **second (2)** et au **premier (1)** engagement des **engagements communs d'act4nature international**.

Dans le cadre d'act4nature international, SUEZ prend des engagements additionnels présentés également ci-dessous.

Renforcer la stratégie de l'entreprise vis-à-vis de la protection de la biodiversité				
Numéro d'engagement	Engagements communs	Base de référence (année de reporting 2023)	Engagements individuels	Objectifs SMART
1	1, 4, 10	40 %	Faire de la protection et de la préservation de la biodiversité une condition à l'approbation des projets.	D'ici à la fin 2027, 70 % des projets du groupe et des filiales revus par le management seront évalués également sur des critères biodiversité.

Réduire les pressions sur la biodiversité				
Numéro d'engagement	Engagements communs	Base de référence (année de reporting 2023)	Engagements individuels	Objectifs SMART
2	1, 2, 3, 5, 10	65,4 %	Déployer des plans d'action adaptés sur 100 % des sites prioritaires ^[1] vis-à-vis de la biodiversité gérés par SUEZ.	D'ici à la fin 2027 , un plan d'action biodiversité ^[2] dédié sera déployé sur 100 % des sites prioritaires gérés par SUEZ.
3		<5 %		D'ici à la fin 2027 , proposer systématiquement une offre relative à la préservation de la biodiversité ^[3] lorsque le site se trouve dans une zone prioritaire ^[4] .
4	3, 10	73 %	Atteindre le 0 produits phytosanitaires utilisés sur les espaces verts des sites gérés par ou appartenant à SUEZ.	D'ici à la fin 2027, 100 % des sites gérés par ou appartenant à SUEZ cesseront d'utiliser des produits phytosanitaires sur leurs espaces verts.
5	3, 10	<5 %	Réduire drastiquement la pollution lumineuse de nos installations.	D'ici à la fin 2027, 100 % des sites prioritaires vis-à-vis de la biodiversité de SUEZ seront couverts par une politique de lutte contre la pollution lumineuse ^[5-6] .
6	3, 10	70 %	Réduire drastiquement la dispersion des espèces exotiques et envahissantes.	D'ici à la fin 2027, 100 % des opérations de renaturation et/ou réaménagement utiliseront uniquement des espèces locales ^[7] .

Développer nos capacités pour régénérer les milieux naturels				
Numéro d'engagement	Engagements communs	Base de référence (année de reporting 2023)	Engagements individuels	Objectifs SMART
7	4, 5, 6, 10	820K euros	Développer les capacités de SUEZ en matière de régénération des milieux naturels ^[8] .	D'ici à la fin 2027, augmenter le chiffre d'affaires annuel généré par des solutions SUEZ régénérant les milieux naturels.

Sensibiliser et former nos employés et notre chaîne de valeur à la protection de la biodiversité				
Numéro d'engagement	Engagements communs	Base de référence (année de reporting 2023)	Engagements individuels	Objectifs SMART
8	8, 10	<5 %	Engager les collaborateurs de SUEZ dans la préservation de la biodiversité.	D'ici à la fin 2027, 100 % des collaborateurs de SUEZ seront formés sur la biodiversité via des formations dédiées à leur métier.
9		6 %		D'ici à la fin 2027 , poursuivre le déploiement de la fresque de l'environnement ^[9] ou d'outils de sensibilisation similaires parmi les collaborateurs de SUEZ pour atteindre 100 % d'employés sensibilisés.
10	9, 10	1	Engager la chaîne de valeur de SUEZ sur la préservation de la biodiversité.	À partir de 2024 , établir au moins 1 partenariat par an pour sensibiliser la chaîne de valeur de SUEZ à la préservation des écosystèmes et des ressources ^[10] .
11		Charte créée, déploiement lancé en 2024.		D'ici à la fin 2027 , déployer la nouvelle Charte Achats Responsables de SUEZ au sein de 100 % des filiales.
12	7	1	Sensibiliser les parties prenantes de SUEZ sur les impacts sur la nature et le climat de la consommation d'eau et de la production de déchets.	À partir de 2024 et tous les ans , promouvoir l'accélération du virage vers l'économie circulaire en termes d'investissements mais également de réglementation en participant à au moins 1 évènement international par an.
13		1		À partir de 2024 et tous les ans , promouvoir la préservation des ressources en eau (quantité et qualité) en termes d'investissements mais également de réglementation en participant à au moins 1 évènement international par an.

En signant la charte act4nature international, nous nous engageons à reporter publiquement régulièrement nos progrès par rapport aux engagements pris ci-dessus et via la feuille de route développement durable 2023-2027 SUEZ. Cela nous permettra de répondre aux exigences du **10^{ème} engagement** des engagements communs d'act4nature international.

1 SUEZ définit ses sites prioritaires vis-à-vis de la biodiversité comme étant tous les sites :
- dans, croisant ou longeant 1) en Europe une zone Natura 2000 (oiseaux ou habitats) et 2) dans le reste du monde des zones protégées IUCN 4, 5 ou 6
- ou ayant une surface supérieure à 10 hectares
- ou étant un centre de stockage de déchets ouvert.

2 Un plan d'action biodiversité est spécifique à chaque site et adresse les problématiques spécifiques à ce site pour efficacement protéger la biodiversité localement. Il est généralement conçu par des experts (ingénieur environnement ou spécialiste écologue).

3 SUEZ considère qu'une offre relative à la préservation de la biodiversité est un diagnostic biodiversité et un plan d'actions.

4 Si et quand autorisé par les cahiers des charges des appels d'offres.

5 Sauf si interdit par arrêté préfectoral.

6 La politique de lutte contre la pollution lumineuse de SUEZ sera définie en 2024.

7 Lorsque cela est possible, SUEZ lutte contre les espèces exotiques et envahissantes en déployant des guides dédiés en France et à l'international, notamment sa Charte Chantiers Verts et son Référentiel Sites Nature pour les sites gérés par ou appartenant à l'entreprise.

8 Nous considérons chez SUEZ que ce KPI concerne les solutions nouvelles et innovantes développées par le Groupe pour régénérer la nature qui sont additionnelles aux solutions traditionnelles du secteur d'activité qui protègent, préservent ou développent la biodiversité.

9 La Fresque de l'Environnement a été créée par SUEZ et l'association de la Fresque du Climat. Elle fonctionne comme la Fresque du Climat mais intègre aussi les enjeux de la biodiversité et de la préservation des ressources.

10 Lorsque cela est possible, les participants sont invités à mentionner les solutions SUEZ disponibles pour agir face aux crises climat/biodiversité/ressources.

10 La chaîne de valeur de SUEZ inclut les clients finaux du Groupe c'est-à-dire tous les citoyens qui bénéficient de ses services.